

COMMUNE DE PIOLENC

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES**

**A PROCEDURE ADAPTEE**

N° 2018-006

Fournitures de services de maintenance et télémaintenance du  
système anti-intrusion

**Règlement de consultation**

(RC)

**Date limite de réception des offres :**

30 novembre 2018 à 17h00

# SOMMAIRE

Article 1<sup>er</sup>. Objet de la consultation

1.1. Objet de la procédure

1.2. Objet du marché

1.3. Lieu d'exécution et de livraison

1.4. Divisions en lots et en tranches

1.4.1. Lots

1.4.2. Tranches

1.5. Forme du marché

1.6. Délai de livraison

Article 2. Conditions de la consultation

2.1. Personne publique contractante

2.2. Organisation de la personne publique

2.3. Etendue de la consultation

2.4 Justification de la procédure

2.5. Nombre de candidats

2.6. Organisation de la consultation

2.6.1. Dossier de consultation

2.6.2. Visite du (des) site(s) ou des locaux

2.7. Mode d'attribution du marché

2.8. Modifications de détails au dossier de consultation

2.9. Délai de validité des offres

2.11 - Variantes

Article 3. Présentation des offres

Article 4. Conditions d'envoi ou de remise des offres

Article 5. Choix et classement des offres

Article 6. Renseignements complémentaires

## **Article 1er. Objet de la consultation**

### **1.1. Objet de la procédure**

Le présent marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 27, 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### **1.2. Objet du marché**

Fournitures de services de maintenance et télémaintenance du système anti-intrusion.

Les besoins de la personne publique sont détaillés dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

### **1.3. Lieu d'exécution et de livraison (voir plan joint)**

Hôtel de ville  
6 Rue Jean Moulin  
BP 1  
84420 Piolenc

### **1.4. Divisions en lots et en tranches**

#### **1.4.1. Lots**

Les prestations ne sont pas divisées en lots.

#### **1.4.2. Tranches**

Les prestations ne sont pas divisées en tranche

### **1.5. Forme du marché**

Marché ordinaire

### **1.6. Délai d'exécution**

Le marché est conclu pour une durée de 3 ans

## **Article 2. Conditions de la consultation**

### **2.1. Personne publique contractante**

La personne publique contractante est la Commune de PIOLENC

Le pouvoir adjudicateur est M. Louis DRIEY, Maire

### **2.2. Organisation de la personne publique**

Le service chargé de la procédure est la Direction de la commande publique dont le responsable est Mme Johanna QUIJOUX, Directeur général des services

### **2.3. Etendue de la consultation :**

La présente consultation ouverte est organisée, conformément aux dispositions de l'article 27 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et décret du 1<sup>er</sup> février 2016).

S'agissant d'un marché à procédure adaptée, il est ici précisé que la personne responsable du marché se réserve la possibilité d'une négociation. Il est ajouté que la personne responsable du marché se réserve le droit d'y renoncer en cours de consultation.

## **2.4. Justification du choix de la procédure**

Sans objet.

## **2.5. Nombre de candidats**

Sans objet

## **2.6. Organisation de la consultation**

### **2.6.1. Dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- ◇ Règlement de consultation ;
- ◇ Acte d'engagement (AE) ;
- ◇ Cahier des clauses administratives particulières (CCAP);
- ◇ Cahier des clauses techniques particulières (CCTP);

### **2.6.2. Visite du (des) site(s) ou des locaux**

- Visite sur site obligatoire (prendre RDV avec M. BARTHOU (06 27 42 09 77))

## **2.7. Mode d'attribution du marché**

Le marché sera attribué :

- à une entreprise seule

## **2.8. Modifications de détails au dossier de consultation**

Sans objet.

## **2.9. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **2.11 - Variantes**

Les variantes par rapport aux spécifications du cahier des charges peuvent être autorisées si elles sont assorties d'un mémoire justificatif.

## **Article 3. Présentation des offres**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

### **A - Dossier de candidature :**

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants) ;
- DC 2 (Déclaration du candidat) ;
- DC7 ou NOT 12 (état annuel des certificats reçus) ;
- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du travail ;
- Mémoire justificatif dans lequel le candidat présente les modalités d'exécution du marché et les éventuelles variantes qu'il propose.

### **B - Un projet de marché comprenant :**

Le (les) acte (s) d'engagement à compléter, dater et signer ;

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ci-joint ;

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ci-joint ;  
Le règlement de la consultation ci-joint;  
Le catalogue ou le descriptif technique pour les fournitures.

#### **Article 4. Conditions d'envoi ou de remise des offres**

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.  
Les dossiers doivent être remis sous enveloppe cachetée portant la mention « ***Ne pas ouvrir / MAPA Fournitures de services de maintenance et télémaintenance du système anti-intrusion 2018\006*** »

#### **Article 5. Choix et classement des offres**

Après réception et examen des offres, la personne responsable du marché engage, s'il le juge nécessaire, les négociations avec les candidats ayant présenté une offre.

Les critères de pondration pris en compte pour le choix et le classement des offres sont les suivants :

- Prix : 60 %
- la valeur technique pour 40% : qualité de la maintenance proposée; la composition et la qualité de l'équipe

Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment mettre fin à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

#### **Article 6. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par demande auprès de :

- Renseignements d'ordre administratif : Direction de la commande publique
- Renseignements d'ordre technique : Monsieur Pierre BARTHOU (06 27 42 09 77)
- Email : [contact@mairie-piolenc.fr](mailto:contact@mairie-piolenc.fr)

Document établi par le maître d'ouvrage le 18 octobre 2018